

BULLETIN MENSUEL

— PUBLIÉ PAR LA —

Chambre de Commerce Française
DE MONTRÉAL

SOMMAIRE

Séances des 10 et 25 juin. — Revue Commerciale. — Echanges franco-canadiens. — Chronique financière. — Cours des valeurs. — Transports et Navigation. — Courrier d'Ottawa. — Vins et spiritueux. — Le Canada et les pays producteurs. — La pâte de bois canadienne et la question du papier — Le Crédit Foncier Franco-Canadien. — Sur l'immigration. — L'industrie laitière. — Nouvelles et informations, etc.

Séance du 10 juin 1909

La Séance est ouverte à 4 heures sous la présidence de M. M. Chevalier, président.

Sont présents :

MM. J. de Loynes, Consul Général de France ; C. R. des Isles, membre d'honneur ; G. Balcer, membre d'honneur ; J. R. Genin, vice-président ; A. F. Revol, secrétaire ; C. A. Chouillou, C. Galibert, L. Fréchon.

Excusé : M. Em. Robiquet, vice-consul de France.

M. le Sénateur Lannelongue et M. de la Bruchollierie, invités, assistent à la séance.

ORDRE DU JOUR : —

Lecture du procès-verbal.

Lecture de la correspondance.

Election d'un membre actif.

Election de membres adhérents.

Protection de la propriété artistique.

Rapport du Président sur son voyage en France.

PROCES-VERBAL : —

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

CORRESPONDANCE : —

Depuis la dernière séance la Chambre a reçu 41 lettres et en a expédié 40.

Cette correspondance comprenait notamment :

Quatre demandes d'adhésion.

Une démission.

Agents demandés pour : Vins d'Espagne, — Spécialité pharmaceutique, — Malaxeurs de beurre, — Huiles, — Bonneterie.

Renseignements sur : Graphite, — Taxe sur les voyageurs de commerce.

Débouchés pour : Appareils de projection.

Six renseignements confidentiels.

Quatre lettres relatives au tarif postal.

Un litige.

Quatre lettres de comptabilité.

Six lettres relatives au *Bulletin*.

Trois accusés de réception.

Une lettre de la Chambre de Commerce de Roubaix relative à l'Exposition Universelle de Roubaix en 1911.

Une demande de représentation.

ELECTION D'UN MEMBRE ACTIF : —

Il est procédé à l'élection comme membre actif de M. Théo. de la Casinière, Surintendant du Département français de la "Canada Life Insurance Co.", 189, rue Saint-Jacques, Montréal.

Ce nouveau membre est élu à l'unanimité.

ELECTION DE MEMBRES ADHERENTS : —

Depuis la dernière séance la Chambre a reçu les demandes d'adhésion suivantes :

J. Lorin, représentant en produits d'alimentation, 12, rue Bachaumont, Paris.

Emile Marix, Cravates, 9, rue Puits Gaillot, Lyon.

C. Dedin-Laporte, Conserves alimentaires, Bergerac.

Raimon, Soieries, rue de Choiseul, Paris.

Emilien Daoust, Librairie Beauchemin Ltée, 79, rue Saint-Jacques, Montréal.

Edouard R. Dufresne, Notaire, 35, rue Saint-Jacques, Montréal.

Ces six nouveaux membres sont admis à l'unanimité.

PROTECTION DE LA PROPRIÉTÉ ARTISTIQUE :

Le Secrétaire donne lecture d'une lettre du Syndicat de la Propriété artistique en réponse à la lettre de la Chambre, du 17 mai dernier, au sujet de la protection des droits de reproduction artistique au Canada.

Le Syndicat pose une série de questions dont les réponses lui permettront d'apprécier s'il y a vraiment intérêt à poursuivre cette question.

Le Syndicat semble d'ailleurs avoir mal compris le sens exact de notre lettre et paraît supposer que la Chambre est disposée à exercer elle-même une surveillance sur les reproductions artistiques.

Après échange de vues, il est décidé de répondre au Syndicat que la Chambre n'a nullement l'intention de se charger de ce soin, qu'elle recommande simplement la nomination d'un agent auquel ce soin serait dévolu. Il est décidé, en outre, de joindre à cette lettre copie d'un jugement rendu récemment sur la question de protection artistique.

RAPPORT DU PRÉSIDENT SUR SON VOYAGE EN EUROPE :—

Le Président entretient la Chambre des démarches qu'il a faites auprès de la Compagnie Générale Transatlantique en vue de l'établissement d'une ligne directe entre la France et le Canada. Le Secrétaire Général de cette compagnie se plaint que les conditions imposées par le Gouvernement canadien sont excessives en ce qui concerne la vitesse et le nombre de voyages exigés.

Après discussion, il est décidé d'écrire au Ministre de la Marine canadienne pour lui demander s'il peut faire modifier les conditions de la subvention.

Le Président a eu également différentes entrevues avec M. Paul Labbé, secrétaire de la Société de Géographie Commerciale au sujet de l'article paru dans le numéro de mars du *Bulletin* de cette Société. Il a été convenu que la dite revue insérerait dans son prochain numéro une lettre du Président en réponse à cet article.

Le Président fait part également à la Chambre des différentes visites qu'il a reçues à l'Office National du Commerce Extérieur à Paris.

Avant de clore la séance, le Président souhaite la bienvenue à M. le Dr Lannelongue, sénateur du Gers, qui achève un voyage autour du monde. Le Président exprime la satisfaction de la Chambre de voir un représentant du Parlement français assister à une de ses séances.

M. le Dr Lannelongue se déclare très touché de l'accueil cordial qui lui est fait et dit qu'il se propose de faire connaître à son retour en France le Canada, dont il a eu une si bonne impression. Il assure la Chambre de toute sa bienveillance, et lui promet de s'employer auprès du Gouvernement pour hâter la ratification définitive du traité de commerce franco-canadien.

Le Président souhaite également la bienvenue à M. de la Bruchollierie, délégué par la Banque de l'Union Parisienne.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 5 heures et quart.

Séance du 25 juin 1909

La Séance est ouverte à 4 heures sous la présidence de M. M. Chevalier, président.

Sont présents :

MM. J. de Loynes, Consul Général de France ; C. R. des Isles, membre d'honneur ; J. R. Génin, vice-président ; A. F. Revol, secrétaire ; C. A. Chouillou, H. Jonas, C. Galibert, R. Robin, L. Fréchon, E. Bernard.

Excusé : M. G. Husson.

M. Auboin de Cognac, et M. Didon, invités, assistent à la séance.

M. Bisailon, avocat-conseil de la Chambre est également présent.

ORDRE DU JOUR :—

Lecture du procès-verbal.

Lecture de la correspondance.

Elections de membres adhérents.

Contrefaçon de marques de fabrique.

Rapport du Trésorier.

Questions diverses.

Ajournement des séances de la Chambre.

PROCES-VERBAL :—

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

CORRESPONDANCE :—

Depuis la dernière séance la Chambre a reçu 41 lettres et en a expédié 45.

Cette correspondance comprenait notamment :

Deux demandes d'adhésion.

Agents demandés pour : Parfumerie, — Haricots, — Huiles d'olive, — Plombs pour scellés, — Peignes corne.

Débouchés pour : Huiles d'arachides, — Objets d'art, — Vins d'Espagne, — Chevreux mégis, — Cidres.

Lettre de la Société de Géographie Commerciale au sujet de la publication d'une lettre du Président, en réponse à l'article Fonfroide.

Cinq lettres relatives au *Bulletin mensuel*.

Six renseignements confidentiels.

Une lettre de comptabilité.

Trois accusés de réception.

Une lettre relative au tarif postal.

Trois demandes de représentation.

Une lettre relative à la publicité.

ELECTION DE MEMBRES ADHERENTS :—

Depuis la dernière séance, la Chambre a reçu les demandes d'adhésion suivantes :

Biscuits Vendroux, Calais.

Léon Griffon, Conserves alimentaires, Cholet.

Jacques Brault, maison Brault et Cie, dépositaire du Chocolat Menier, 306, rue St-Paul, Montréal.

Ces trois nouveaux membres sont admis à l'unanimité.

CONTREFAÇON DE MARQUES DE FABRIQUE :—

M. Bisailon expose à la Chambre sa manière de voir au sujet des poursuites à tenter pour la protection des marques de fabrique. A son avis, il serait préférable de procéder au civil en prenant une action contre les marchands qui vendent le produit incriminé, et il pense que la publicité faite autour de cette affaire aurait pour effet d'empêcher les autres commerçants de vendre ce produit. Ces poursuites seraient naturellement limitées à la province de Québec.

Il est fait remarquer que le dépôt du produit dont il est question se trouve à Toronto, et qu'il s'en vend très peu, sinon pas du tout dans la province de Québec. Il y aurait donc lieu de procéder dans la province d'Ontario où se commet le délit.

M. Bisailon promet d'écrire dans ce sens à son correspondant et de communiquer à la Chambre le résultat de ses démarches.

RAPPORT DU TRESORIER :—

Le Trésorier donne lecture de son rapport financier pour le premier semestre de l'année courante.

Il résulte de ce rapport que la situation financière est

CORRESPONDANCE

Au moment de mettre sous presse nous recevons la lettre suivante, que nous nous empressons d'insérer

Nous partageons entièrement les vues exprimées par notre correspondant au sujet de l'attaque inqualifiable dont la colonie française a été l'objet de la part du Révérend Père Archambault.

Montréal, 3 juillet 1909.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR EN CHEF,

Les Français résidant à Montréal ont été péniblement affectés en lisant dans la "*Patrie*" du 28 juin, le compte-rendu d'un sermon prononcé la veille par le R. P. Archambault, des Frères prêcheurs, à l'occasion de la fête nationale, dans la chaire de l'église St-Jean-Baptiste.

Les critiques de ce religieux à l'adresse des Canadiens et des Français, présentées dans un langage dont il reconnaît lui-même l'étrangeté, sont d'une véhémence qui en atténue singulièrement la portée. Je n'y fais donc allusion que pour avoir l'occasion d'affirmer, sans crainte d'être démenti, que jamais un Canadien ne s'est mis aux genoux d'un Français pour obtenir la moindre faveur. Cette attitude n'eût convenu ni à l'un ni à l'autre.

Enfin, je croirais manquer au respect que je me dois à moi-même en relevant les épithètes injurieuses adressées aux Français "qui arrivent ici", laissant à la conscience publique le soin de les apprécier comme elles le méritent. S'il est arrivé naguère au Canada quelques martyrs, de grands évêques, nombre de religieux et de saintes femmes, et d'illustres soldats, la France lui envoie encore aujourd'hui des fils dont elle n'a point à rougir, et la colonie française de Montréal, pour ne parler que de celle-là, est digne du respect et de la sympathie de tous les Canadiens.

Qu'il me soit permis d'espérer que l'auteur de cette harangue, rentré dans le silence du cloître, regrette déjà d'avoir insulté notre commune mère !

Veuillez agréer, etc.,

UN FRANÇAIS.

CORRESPONDENCE

Dear Sir,
I have the honor to acknowledge the receipt of your letter of the 10th inst. in relation to the matter mentioned therein. I am sorry to hear that you are not satisfied with the result of the investigation. I will endeavor to do all in my power to rectify the same.

Very respectfully,
J. H. [Name]

I have also the honor to acknowledge the receipt of your letter of the 15th inst. in relation to the matter mentioned therein. I am sorry to hear that you are not satisfied with the result of the investigation. I will endeavor to do all in my power to rectify the same.

Very respectfully,
J. H. [Name]

des plus satisfaisantes, et que l'encaisse augmentée des recettes de publicité à recouvrer couvrira largement les dépenses à prévoir jusqu'à la fin de l'année, en laissant même un excédent appréciable.

AJOURNEMENT DES SEANCES:—

En raison de la période des vacances, la Chambre décide de suspendre ses séances. La prochaine réunion aura lieu dans la première semaine de septembre.

Avant de clore la séance le Président souhaite la bienvenue à M. Didon, invité, représentant de l'Hôtel Continental et de la Société des Grands Hôtels de Paris.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 5 heures et quart.

REVUE COMMERCIALE

La situation commerciale du mois de juin a été généralement assez bonne.

On avait craint un instant que la sécheresse nuise aux récoltes qui sont la grande source d'argent au Canada, et par conséquent, un puissant facteur pour le commerce; mais de bonnes nouvelles arrivent des centres agricoles, et il y a une plus grande confiance chez les marchands.

Dans les produits alimentaires la demande est bonne et le commerce d'épicerie est plus actif.

Les prix des légumes secs sont fermes, et il y a une très bonne demande pour les conserves de légumes, — ainsi que pour les conserves de poissons, notamment pour les sardines de choix.

Nous publions sous un titre spécial des statistiques concernant le commerce d'exportation des vins et spiritueux au Canada.

Dans les cuirs les prix sont stationnaires.

Le marché des peaux vertes est satisfaisant. Par suite de la hausse survenue récemment dans les peaux de bœufs la demande semble s'accroître quelque peu.

Les nouvelles des provinces de Québec et d'Ontario indiquent que la récolte des fruits donnera une forte moyenne.

RAPPORT DE BREVETS

Nos lecteurs trouveront plus bas une liste de brevets canadiens et français récemment obtenus par l'entremise de MM. MARION & MARION, solliciteurs de Brevets, Montréal, Canada, et Washington, Etats-Unis.

Tout renseignement à ce sujet sera fourni gratis en s'adressant au bureau d'affaires plus haut mentionné.

CANADA

No. 111,652 — CHARLES DE BANGE, Versailles, France. Dispositif de montage sur roues du stock roulant de railways et tramways.

No. 118,855 — DANIEL P. JONES, Brixton, Ang. Méthode de joindre ensemble les perches d'échafaudage, échelles, bois de charpente, etc.

No. 118,684 — JOSEPH E. VILLIENS, Montréal, Québec. Appareil chauffeur d'eau.

No. 118,701 — ALBERT GOUBEAUT, Paris, France. Portes tournantes.

No. 118,704 — ISAAC LAURIN, Montréal, Qué. Lit de malade.

No. 118,754 — CHARLES CRÉPELLE-FONTAINE, Lille, France. Appareil pour obtenir et recouvrer les substances d'éther et d'alcool.

No. 118,759 — Dr THEODOR VON BAUER, Berlin, Allemagne. Procédé de préparation du charbon de terre et ses dérivés.

No. 118,761 — WILHELM WITTER, Hambourg, Allemagne. Procédé pour recouvrer les substances volatiles des éléments métalloïdes.

No. 118,822 — JOHN B. MACDOUGALL, Hexham, N.B. Couteau à légumes.

No. 118,826 — OCTAVE PAULIN, Paris, France. Ozonateurs-stérilisateurs.

No. 398,549 — LOUIS AUGUSTIN, St-Hyacinthe, Qué. Machine à river, avec magasin, fournissant crochets, œillets, rivets, etc.

Echanges Franco-Canadiens

Au cours du mois de mars 1909, les importations d'articles français au Canada ont atteint une valeur totale de \$965,609 (chiffre extrait des Monthly Reports of the Department of Trade and Commerce of Canada).

L'exportation vers la France des produits canadiens représente pendant la même période, une valeur de \$181,343.

Les principaux articles sur lesquels ont porté ces échanges sont les suivants :

| | D'origine française | | De toute provenance | |
|--|---------------------|-----------|---------------------|-----------|
| | Mars 1908 | Mars 1909 | Mars 1908 | Mars 1909 |
| Automobiles | \$16,018 | \$5,534 | \$49,742 | 130,813 |
| Peignes | 5,546 | 1,603 | 11,434 | 12,566 |
| Broderies de coton blanche ou crème. | 2,725 | 4,027 | 81,888 | 86,342 |
| Tissus de coton imprimés, teints ou colorés | 5,900 | 3,475 | 500,437 | 586,007 |
| Dentelle de coton blanche ou crème. | | 8,816 | 105,133 | 137,054 |
| Velours et peluche | 728 | 492 | 24,846 | 23,350 |
| Rideaux | 5,810 | 3,349 | 87,823 | 68,334 |
| Articles de fantaisie, tresses, bracelets, glands, cordes, etc | 3,811 | 6,186 | 42,389 | 53,994 |
| Dentelles de fantaisie, cols en dentelle, etc. | 13,919 | 29,653 | 97,509 | 114,084 |
| Articles de fantaisie | 14,449 | 29,673 | 138,360 | 133,007 |
| Fruits secs et noix | 21,818 | 36,084 | 128,540 | 193,206 |
| Glaces non biseautées | 4,418 | | 39,234 | 752 |
| Gants | 64,230 | 51,843 | 178,328 | 128,354 |
| Chapeaux bonnets et formes pour chapeaux | 9,873 | 9,944 | 420,974 | 358,482 |
| Peaux autres que des fourrures | 31,121 | 67,241 | 466,730 | 530,240 |
| Peaux de veaux, mouton, etc. tannées ou corroyées, cirées ou vernies. | | 216 | 25,414 | 29,040 |
| Eaux minérales | 1,937 | 2,764 | 4,207 | 4,253 |
| Instruments d'optique, de précision de photographie | 7,234 | 1,852 | 62,688 | 50,625 |
| Parfumerie, pommade | 9,447 | 7,574 | 12,695 | 20,048 |
| Pierres précieuses et imitations | 2,907 | 21,502 | 144,393 | 210,109 |
| Rubans | 45,187 | 41,105 | 130,291 | 119,811 |
| Vêtements de soie | 32,812 | 50,944 | 133,755 | 174,046 |
| Savon | 5,373 | 13,792 | 48,165 | 50,530 |
| Eaux-de-vie | 48,729 | 51,130 | 2,154 | 2,363 |
| Autres spiritueux | 7,958 | 8,397 | 10,735 | 11,676 |
| Vins non mousseux | 8,476 | 6,855 | 24,786 | 25,081 |
| Vins mousseux | 24,150 | 24,470 | 321 | 753 |

EXPORTATIONS CANADIENNES

| | En France | | En tous pays | |
|--------------------------------|-----------|-----------|--------------|-----------|
| | Mars 1908 | Mars 1909 | Mars 1908 | Mars 1909 |
| Haricots | \$ | \$ | \$43,789 | \$11,176 |
| Conserves de Homards | 7,350 | 3,300 | 27,609 | 60,000 |
| Machines agricoles | 70,441 | 145,547 | 398,141 | 393,512 |
| Planches, Pin, etc | | | 145,242 | 373,512 |

Pour faire suite aux renseignements ci-dessus, nous donnons ci-après les chiffres comparés des importations et exportations entre le Canada et la France pour les dix mois finissant en mars 1909, ainsi que ceux de la période correspondante pour 1908.

IMPORTATION D'ARTICLES FRANÇAIS AU CANADA

| | |
|---|-------------|
| Dix mois finissant en mars 1909 | \$8,197,435 |
| “ “ “ “ “ 1908 | 9,901,909 |

EXPORTATION EN FRANCE DE PRODUITS CANADIENS

| | |
|------------------------------------|-------------|
| Dix mois finissant en mars 1909... | \$3,176,096 |
| “ “ “ “ “ 1908... | 1,805,432 |

Les importations françaises, d'après ces chiffres, ont subi une baisse accentuée, tandis que le chiffre des exportations canadiennes va en progressant.

CHRONIQUE FINANCIERE

MONTRÉAL, 28 juin 1909.

Les Bourses canadiennes, animées pendant la première moitié de juin, finissent le mois dans une période de calme. Les valeurs, après avoir été poussées à un niveau qui n'avait pas encore été atteint depuis 1907, ont perdu quelques points dans la dernière quinzaine, et restent stationnaires avec peu de transactions.

La comparaison de la cote du 26 juin 1909 avec celle du 26 juin 1908 est intéressante, et mérite d'attirer l'attention de ceux des lecteurs du *Bulletin* qui recherchent des placements avantageux.

Sous le compartiment des Banques nous citons la Banque de Montréal cotée 237 il y a un an, et 250 aujourd'hui, la Banque du Commerce passe de 155 à 180, la Banque des Marchands de 152 à 162.

Cette hausse de 13, 25 et 10 points respectivement, peut sembler insignifiante à première vue, mais si l'on songe que chaque point représente un dollar, c'est-à-dire un peu plus de frs 5, on voit qu'en réalité la hausse représente frs 65, frs 125, et frs 50.

Le dividende de ces établissements, les trois plus importants du pays, est de 10%, 8% et 8% respectivement, ce qui, aux prix actuels représente un rendement de 4%, 4,44% et 4,93% respectivement.

Il n'est pas à prévoir que pour l'exercice courant les dividendes seront augmentés. En effet, l'abondance de l'argent, la difficulté de l'emploi des disponibilités maintiendront probablement les bénéfices au niveau de l'année précédente, aussi estimons-nous que les prix actuels ne devront pas être dépassés.

Du côté des valeurs industrielles la hausse depuis un an a été encore plus accentuée. Parmi les valeurs favorites nous relevons, le Canadian Pacific Railway qui passe de 159 en 1908 à 182 en juin 1909, les Tramways de Montréal de 179 à 218, les Tramways de Toronto de 97 à 123, les Tramways de Winnipeg de 155 à 183, la Cie d'Éclairage et de Pouvoir électrique de Montréal de 93 à 122, les Dominion Steel (ciéries de Sydney) ordinaires de 17 à 43, privilégiées de 64 à 123, les Dominion Coal (Charbonnages de Sydney) de 52 à 72, les privilégiées de 85 à 115.

Quelques-unes de ces valeurs donnent encore à ces prix un rendement très acceptable aussi, mais peut-on juger par le tableau que nous insérons à la suite de cette chronique, et nous considérons que quelques-unes d'entre elles comme les Tramways, les Cies d'éclairage, les charbonnages de Sydney, ont leur place indiquée dans un portefeuille sagement composé. Il ne faut pas oublier cependant, que la hausse actuelle est causée pour une partie, par l'abondance

de l'argent et à l'encouragement que cette abondance et les taux dérisoires qui en résultent, donnent à la spéculation.

Si, comme il faut l'espérer, et comme tout semble l'indiquer, le commerce et l'industrie retrouvent leur ancienne activité de 1907, si la récolte qui s'annonce comme devant être très abondante tient ses promesses, les Banques trouveront pour leur disponibilité un emploi plus légitime, et réduiront leurs prêts à demande, sur valeurs de Bourse.

Les dépôts dans les Banques canadiennes atteignent le chiffre imposant de \$670,515,000, dépassant de \$118,000,000 le chiffre des dépôts en mai 1908. Malgré cette abondance de capitaux embarrassante pour les Banques, puisqu'elles en retirent à peine l'intérêt qu'elles payent à leurs déposants, les gouvernements, les villes et principales industries du Canada continuent à faire appel dans une large mesure au capital anglais. Les emprunts canadiens de toute catégorie placés en Angleterre ont atteint en 1908 \$200,000,000; ils s'élèvent déjà pour les 6 premiers mois de 1909 à \$125,000,000. Les capitaux canadiens sont insuffisants pour satisfaire un appétit aussi formidable, et le marché anglais lui-même si généreux qu'il soit, en éprouve par moment quelque lassitude. Jusqu'à présent, les tentatives faites à Paris pour le soulager n'ont donné aucun résultat. Nos droits fiscaux en sont la cause. Cependant, comme l'Angleterre se préoccupe de modifier en les aggravant, ses droits d'enregistrement et de timbre, le marché français devra pouvoir avant longtemps accueillir les valeurs d'état canadiennes, à conditions à peu près égales. L'épargne française trouvera alors dans ces valeurs un placement de premier choix.

AVIS AUX MEMBRES

PRIX COURANTS.

Nous recevons souvent à la Chambre des demandes de tarifs de prix courants sur tel ou tel article. Nous aimerions à faire profiter tous nos membres de ces demandes d'informations. C'est pourquoi nous serions heureux de recevoir tous les tarifs et prix courants concernant leurs établissements que nos membres actifs et adhérents voudront bien nous adresser.

IMMIGRATION

Depuis le commencement de la saison d'immigration, le Pacifique Canadien a transporté 20,000 immigrants, et le record établi en une semaine a été de 9,000. On croit que le nombre d'immigrants sera plus considérable cette année qu'en 1908, mais on ne croit pas qu'ils viennent aussi nombreux qu'en 1907. La plupart viennent d'Angleterre et sont d'excellents types de colons. L'un des immigrants a déclaré que plusieurs autres de ses compatriotes feraient également d'excellents colons ou travailleurs de ferme, mais qu'il leur manquait les premiers fonds pour entreprendre le voyage.

Cours des principales valeurs Canadiennes

| BANQUES | Cours | Dernier Dividende p. c. | Revenu au cours actuel |
|---|--------------|----------------------------|---------------------------|
| | Dol- lars | | |
| Banque de Montréal..... | 250 | 10 | 4.00 |
| Canadian Bank of Commerce..... | 183 | 8 | 4.37 |
| Banque d'Hochelaga..... | 145 | 8 | 5.52 |
| Banque des Marchands..... | 162 | 8 | 4.94 |
| Banque Nationale..... | 120 | 7 | 5.83 |
| VALEURS INDUSTRIELLES | | | |
| Montreal Street Railways..... | 114 | 6 | 5.26 |
| Montreal L. H. & Power..... | 122 | 6 | 4.92 |
| Bell Telephone..... | 148 | 8 | 5.48 |
| Canadian Pacific Ry..... | 182 | 7 | 3.85 |
| Dominion Coal Co..... | 72 | 4 | 5.56 |
| Dominion Coal, préf..... | 114 | 6 | 6.14 |
| Dominion Textile Co..... | 72 | 5 | 6.94 |
| Dominion Textile préf..... | 106 | 7 | 6.60 |
| Halifax Street..... | 114 | 6 | 5.26 |
| Toronto Street..... | 123 | 7 | 5.69 |
| Twin City R. F. Co..... | 104 | 5 | 4.81 |
| Lake of Woods Co..... | 113 | 6 | 5.31 |
| Lake of Woods pfd..... | 122 | 7 | 5.74 |
| Montreal Steel pfd..... | 105 | 7 | 6.67 |
| Montreal Power..... | 122 | 6 | 4.92 |
| Montreal Telegraph..... | 155 | 8 | 5.16 |
| Montreal Cotton..... | 128 | 8 | 6.25 |
| Minn., St. Paul & Soo..... | 139 | 6 | 4.31 |
| Ogilvies pfd..... | 125 | 7 | 5.60 |
| Richelieu et Ontario Navigation Co..... | 82 | 5 | 6.10 |
| Shawinigan W. & P. Co..... | 94 | 4 | 4.26 |
| Ogilvie Co..... | 125 | 7 | 5.60 |

MINES

| | Valeur au pair | Offre | Demande |
|--------------------|-------------------|--------|---------|
| Nipissing..... | 5.00 | 10.37½ | 10.50 |
| Crown reserve..... | 1.00 | 3 47 | 3.50 |

La Rosé se vend à 8c. 1-16 avec terme de 30 jours, à \$8.31. 30 juin. 1909.

NOTE. — Nous rappelons aux lecteurs du Bulletin qui s'intéressent aux valeurs canadiennes que nous nous tenons à leur disposition pour tous les renseignements concernant la nature, les conditions du marché et les agents de change ou courtiers de la place.

Crédit Foncier Franco-Canadien.

Notre Président, M. Martial Chevalier, Conseiller du Commerce extérieur de France, Directeur général du Crédit Foncier Franco-Canadien est de retour d'un voyage d'affaires à Paris.

A ce propos nous trouvons ce qui suit dans la correspondance parisienne de *La Presse*, sous la signature de M. Lionnet.

“Avant-hier avait lieu, à la Banque de Paris et des Pays-Bas, l'assemblée générale des actionnaires du Crédit Foncier Franco-Canadien. Ils eurent la satisfaction de constater que les résultats de l'exercice étaient les plus beaux qu'on eût obtenus depuis la fondation. Les agences de l'Ouest, et particulièrement celle d'Edmonton, ont fait merveille.

Le directeur au Canada, M. Martial Chevalier, assistait à l'assemblée ; sur la proposition d'un actionnaire, on lui vota d'enthousiasme les félicitations qu'il méritait. Attaché à l'entreprise dès le début, sa direction si prudente est si avisée à la fois en a fait le succès.

“Nous avons trouvé beaucoup de Français ayant fait de mauvais placements au Canada ; mais nous n'en avons pas trouvé ayant réalisé des placements vraiment rémunérateurs”, écrivait l'étonnant M. Vignes, dans la “Grande Revue”, qui s'est “grandement” trompée en accueillant son article. Pendant que j'écoutais le rapport à l'assemblée des actionnaires, je songeais à cette affirmation si catégorique, et je ne pouvais m'empêcher de sourire.

M. Martial Chevalier, Conseiller du Commerce extérieur de la France, président de la Chambre de Commerce Française de Montréal, vendredi dernier, de deux heures à quatre heures, a reçu à l'Office National du Commerce Extérieur les négociants et industriels désireux de le consulter sur les débouchés offerts à leurs produits par le marché canadien.

Valeurs Canadiennes

LA SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE,

(Edifice du Crédit Foncier Franco-Canadien)

35, rue St-Jacques, MONTREAL, Canada.

Achat et vente de Valeurs Canadiennes.

Placements sur Hypothèque.

Encaissements et Recouvrements, Avances sur titres canadiens,
Organisation de sociétés ou de syndicats au Canada. Garde de titres.

Renseignements gratuits sur toutes les valeurs canadiennes.

TRANSPORT ET NAVIGATION

En dépit des rumeurs mises en circulation ces temps derniers, les steamers de la ligne White Star le "Laurentic" et le "Majestic" et autres bateaux de fort tonnage ne pourraient plus monter jusqu'à Montréal, à cause de leur tirant d'eau. Il n'y a rien d'exact dans cette nouvelle, — la montée jusqu'à Montréal peut s'effectuer sans danger, le creusement du chenal étant actuellement de 30 pieds.

Toutefois, la Commission du port et le gouvernement feront creuser le chenal à 40 pieds, pour répondre aux exigences du commerce et du trafic montréalais qui nécessiteront la venue à Montréal de steamers plus puissants que ceux qui remontent actuellement le Saint-Laurent.

L'honorable M. Brodeur, ministre de la Marine, est en train de faire de la route du Saint-Laurent une des meilleures au monde.

Quant à Montréal, M. James J. Hill, le magnat des chemins de fer, déclare que cette ville a un avenir grandiose en perspective, grâce à sa situation exceptionnelle, qui en fait le centre de l'activité commerciale de l'Est du Canada et le terminus tout indiqué des compagnies de navigation transatlantiques.

Du tableau ci-dessous concernant le trafic des ports canadiens pour l'année finissant le 31 mars 1909, il appert que Montréal a la prépondérance sur les autres villes maritimes du Canada.

| | Importations | Exportations |
|------------------------|--------------|--------------|
| Montréal | \$89,397,989 | \$77,199,743 |
| Toronto | 53,889,577 | |
| Québec | 8,657,039 | 4,838,596 |
| St-Jean, N. B. | 6,352,659 | 20,668,517 |
| Halifax | 8,407,269 | 10,615,509 |
| Winnipeg | 14,826,727 | |
| Vancouver | 11,901,425 | 5,848,378 |

La question de la création d'une cale sèche préoccupe vivement Montréal et Québec, les "sœurs ennemies" réclament l'une et l'autre l'établissement d'un vaste bassin de radoub, et il est assez difficile de prévoir quelle ville l'emportera, à moins que le gouvernement dans sa largesse, ne dote, et Montréal et Québec de chacune leur cale-sèche.

Les steamers de la ligne allemande, connue sous le nom de "Canada Line," font un trafic important avec les ports de Montréal et de Québec.

Les chemins de fer canadiens se multiplient et rendent faciles les transports de marchandises et le service des voyageurs des côtes de l'Atlantique à celles du Pacifique.

Un nouvel embranchement du Transcontinental, allant de Melville, Saskatchewan à la Baie d'Hudson et à la frontière américaine, reliera l'Ouest central à la grande mer intérieure du Canada.

LETTRE D'OTTAWA

Juin 25, 1909.

Depuis la clôture de la session, le 19 mai dernier, les ministres se sont dispersés en mission un peu partout, et le premier ministre, seul au siège du gouvernement, concentre entre ses mains, virtuellement, toute la direction de l'Etat.

Le ministre des Finances, l'hon. M. Fielding, est à Londres, où il sonde le marché pour y lancer les emprunts autorisés à la dernière session.

Sir Fred. Borden, ministre de la Milice, et l'hon. L. P. Brodeur, ministre de la Marine, s'embarquent pour Londres le 3 juillet, pour y prendre part à la Conférence de la Défense Impériale, accompagnés du général Lake et de l'amiral Kingsmille, commandants des forces de terre et de mer.

L'hon. M. Graham, ministre des chemins de fer est à New-York en consultation avec la commission des ingénieurs du pont de Québec, qui s'occupe de mettre la dernière main aux plans de reconstruction.

L'hon. M. Lemieux, ministre des Postes, se prépare à partir bientôt pour Londres, afin d'y discuter l'établissement d'un tarif réduit pour les communications télégraphiques interocéaniques.

L'hon. Aylesworth, ministre de la Justice, est à Londres actuellement, pour y préparer la cause du Canada dans le différend des pêcheries soumis par les Etats-Unis, le Canada et Terre-Neuve, au tribunal d'arbitrage de La Haye.

L'hon. M. Pugsley, ministre des Travaux publics, fait une inspection jusqu'en Colombie Anglaise des travaux publics de toute nature commencés ou demandés.

L'hon. M. Oliver, ministre de l'Intérieur, est parti en Angleterre et en Europe continentale, pour y étudier sur les lieux la question de l'immigration.

L'hon. Templeman, ministre des Mines est allé visiter l'exposition de Seattle.

Et le nouveau ministre du Travail, l'hon. M. Mackenzie King, qui vient d'être élu sans opposition dans le comté de Waterloo-nord, travaille activement à la rédaction de son rapport du congrès de l'Opium tenu à Shanghai dans l'automne dernier.

On peut voir que les ministres canadiens ne ménagent pas leur temps et consacrent activement leurs vacances au bien du pays.

Le gouvernement canadien a informé la presse qu'il avait été officieusement prévenu de Paris, que la loi ratifiant la convention commerciale franco-canadienne, négociée par les honorables MM. Fielding et Brodeur en 1907, et l'accord complémentaire du 22 janvier dernier, était revenue du Sénat français et déposé devant la Chambre des Députés qui la voterait probablement sous peu.

Mais le traité ne peut devenir exécutoire avant d'avoir été ratifié par le parlement canadien, ce qui sera fait au commencement de la prochaine session, c'est-à-dire vers le mois de novembre prochain.

Les probabilités sont donc que le nouveau traité ne sera pas applicable avant le commencement de l'année prochaine, 1910.

Le traité primitif avant son complément, ayant été déjà accepté et voté par les Chambres canadiennes, la question s'est posée de savoir si le vote par le parlement français, Chambre et Sénat, du traité ne rendrait pas immédiatement exécutoire le traité lui-même, quitte à laisser voter plus tard par la Chambre canadienne les articles qui ont fait l'objet d'une convention complémentaire.

Mais le cas a été prévu et discuté à la fin de la dernière session du Parlement canadien, et on peut en trouver la solution aux *Débats*, de la séance du 16 mai dernier.

M. Henderson, député de Halton, Ont., demande :

"Dans le cas où les Chambres françaises approuveraient le traité sous sa forme modifiée, notre législation de l'année dernière prendra-t-elle effet dans la mesure où le nouveau traité n'y apporte pas de changement ?

L'hon. M. Fielding, ministre des Finances a répondu :

"Non, le traité prendra effet après ratification, et la ratification signifie non seulement l'approbation par les Chambres Législatives, mais l'échange formel de ratifications, comme on dit dans le monde diplomatique, ce qui devra se faire à Paris. Tant que cette formalité n'aura pas été remplie, ce traité ne peut prendre effet et, même alors, il ne pourra prendre effet que lorsque le parlement canadien aura approuvé le traité supplémentaire et lorsque les Chambres françaises auront, elles aussi approuvé ce traité supplémentaire".

Il faudra donc prendre encore quelque temps patience.

L'autre jour, à Montréal, parlant à une délégation de la Chambre des Communes du district, l'hon. M. Brodeur a soulevé un léger coin du voile qui entoure les négociations du traité franco-canadien, pour dire à ses interlocuteurs que l'une des raisons pour lesquelles les négociations du traité avaient été beaucoup retardées, était l'insistance qu'avaient mise les plénipotentiaires canadiens à obliger les marchandises françaises à entrer au Canada par des ports canadiens, pour pouvoir jouir des réductions inscrites au traité.

D'ailleurs, le ministre a ajouté que le gouvernement canadien avait décidé d'imposer une obligation analogue aux marchandises venant de la Grande-Bretagne ou de ports britannique.

A partir de 1910, auront seules droit aux avantages du tarif de préférence, c'est-à-dire à la réduction de droit de 33 $\frac{1}{3}$ p. c., les marchandises d'origine britannique qui entreront au Canada par des ports canadiens.

* * *

Certains journaux américains ont annoncé récemment que le gouvernement canadien avait presque conclu un arrangement commercial avec l'Allemagne, et prétendaient même prendre ombrage de cette prétendue convention, au point de menacer le Canada de représailles, et il avait réellement accordé à l'Allemagne des faveurs dont les États-Unis ne devaient pas jouir.

C'est toujours le même jeu de bluff et d'intimidation que les politiciens américains et leurs organes ont essayé au sujet du traité franco-canadien et tentent encore à

l'égard des droits d'exportation sur le bois à pâte que songent à imposer les diverses provinces. On cherche à éveiller l'excessible sensibilité et la morgue profonde des Américains en leur faisant entrevoir de prétendues persécutions afin de leur faire avaler les mesures tarifaires les plus économiennes et les plus draconiennes !

Mais au fond, il n'y a rien, sauf que le gouvernement canadien a dû annoncer qu'il n'y avait en cours aucuns pourparlers extraordinaires et que simplement "la conversation continuait", c'est-à-dire que les représentants des deux gouvernements étudiaient ensemble s'il était possible d'arriver à une base d'entente acceptable aux deux pays, au point de vue de l'honneur réciproque des intérêts de chacun.

Il ne faut pas oublier que le commerce allemand compte au parlement canadien des partisans habiles et déterminés. M. J. E. Armstrong, député conservateur de Lambton-Est, fait, depuis cinq sessions une campagne incessante et inlassable en faveur du rétablissement des relations commerciales avec l'Allemagne, et il jouit de l'appui d'un nombre respectable de députés d'Ontario dont l'influence doit entrer en ligne de compte dans les décisions du gouvernement.

Aussi, lorsque le nouveau consul général d'Allemagne, est venu à la fin de mai passer une quinzaine de jours à Ottawa, il a été l'objet de l'accueil le plus courtois du gouvernement avec les membres duquel il a eu de nombreuses "conversations".

On annonce même à Ottawa la venue prochaine d'un comité extra-officiel d'hommes d'affaires allemands qui viennent avec une sorte de mandat consultatif se rendre compte de la situation commerciale, et du meilleur mode à proposer à leur souverain pour la rendre acceptable de part et d'autre.

Le surtaxe est le nœud de la situation. Les Allemands les premiers, l'ont imposée sur les importations du Canada à la suite de la dénonciation du traité anglo-allemand.

Le Canada n'a fait que suivre le mauvais exemple donné ; c'est par conséquent à l'Allemagne de tirer la première, c'est-à-dire de retirer d'abord leur surtaxe.

Les Commissaires du Commerce Allemand qui vont venir au Canada, consulteront-ils cette démarche ? Là est le point.

Mais il ne faut pas oublier que grâce au traité franco-canadien, la France jouirait *ipso-facto* de toutes les concessions commerciales que le Canada pourrait accorder à l'Allemagne.

O. RIDEAU.

La Publicité dans le BULLETIN de la Chambre de Commerce Française de Montréal, facilite l'importation des Produits Français au Canada . .

VINS ET SPIRITUEUX

LE CANADA ET LES PAYS PRODUCTEURS

Le Canada est-il un pays de débouchés importants pour les vins français ?

A cette question que l'on nous pose souvent, nous pouvons répondre en publiant les renseignements et statistiques suivants :

L'habitude de boire du thé en mangeant est encore celle de la majorité des Canadiens.

Il y a bien dans la classe moyenne et dans la classe aisée une tendance à suivre les habitudes européennes, et à boire du vin ou de la bière aux repas, mais l'élément qui suit cette coutume, et notamment l'élément consommateur de vin, est encore insuffisant pour entretenir un courant suivi et régulier pour les viticulteurs français.

Cependant, avec de bons vins de qualité essentiellement irréprochable, on doit arriver à augmenter le commerce des vins français au Canada.

Les vins blancs, les vins mousseux sont surtout en demande, mais dans cette classe la France doit compter avec la concurrence allemande.

Pour les vins non mousseux, nous relevons dans les statistiques d'importation au Canada, pour les douze mois finissant en mars 1909, les chiffres suivants qui montrent que l'Espagne vient en premier rang, dans cette catégorie, pour les trois dernières années.

Voici les chiffres :

| | 1907 | 1908 | 1909 |
|----------------------|-----------|-----------|-----------|
| Grande-Bretagne..... | \$ 37,003 | \$ 35,545 | \$ 29,662 |
| Etats-Unis..... | 21,835 | 18,898 | 18,726 |
| France..... | 119,924 | 124,170 | 111,180 |
| Portugal..... | | 55,880 | 50,725 |
| Espagne..... | 150,096 | 158,898 | 145,876 |
| Autres pays..... | 113,912 | 68,103 | 66,269 |

Pour généraliser notre étude, nous mettons sous les yeux de nos lecteurs intéressés dans le commerce des vins et spiritueux, les statistiques officielles fournies par le Gouvernement canadien.

Les producteurs français pourront voir que si nous avons la part belle au Canada, la concurrence y est aussi très forte et ne permet pas la moindre négligence du côté français.

Des statistiques ci-dessus, on peut déduire que la richesse toujours et rapidement ascendante du Canada fait logiquement prévoir qu'il y aura sous peu un bon marché pour les vins français, et notamment les vins fins au Canada.

Les statistiques qui suivent montrent aussi que la consommation de la bière augmente considérablement et tend de plus en plus à prendre la première place au Canada.

TABLEAU INDIQUANT LA CONSOMMATION ANNUELLE, PAR TÊTE DES SPIRITUEUX DE LA BIÈRE ET DU VIN DU CANADA.

| ANNÉES | Quantité | | |
|------------------------|-------------|--------|--------|
| | Spiritueux. | Bière. | Vins. |
| | Galls. | Galls. | Galls. |
| 1869..... | 1-124 | 2-290 | ·115 |
| 1870..... | 1-434 | 2-163 | ·195 |
| 1871..... | 1-578 | 2-490 | ·259 |
| 1872..... | 1-723 | 2-774 | ·257 |
| 1873..... | 1-682 | 3-188 | ·238 |
| 1874..... | 1-994 | 3-012 | ·288 |
| 1875..... | 1-394 | 3-091 | ·149 |
| 1876..... | 1-204 | 2-451 | ·177 |
| 1877..... | ·975 | 2-322 | ·096 |
| 1878..... | ·960 | 2-169 | ·096 |
| 1879..... | 1-131 | 2-269 | ·104 |
| 1880..... | ·715 | 2-248 | ·077 |
| 1881..... | ·922 | 2-293 | ·099 |
| 1882..... | 1-009 | 2-747 | ·120 |
| 1883..... | 1-090 | 2-882 | ·135 |
| 1884..... | ·998 | 2-924 | ·117 |
| 1885..... | 1-126 | 2-639 | ·109 |
| 1886..... | ·711 | 2-839 | ·110 |
| 1887..... | ·746 | 3-084 | ·095 |
| 1888..... | ·645 | 3-247 | ·094 |
| 1889..... | ·776 | 3-263 | ·097 |
| 1890..... | ·883 | 3-360 | ·104 |
| 1891..... | ·745 | 3-790 | ·111 |
| 1892..... | ·701 | 3-516 | ·101 |
| 1893..... | ·740 | 3-485 | ·094 |
| 1894..... | ·742 | 3-722 | ·089 |
| 1-95..... | ·666 | 3-471 | ·090 |
| 1896..... | ·623 | 3-528 | ·070 |
| 1897..... | ·723 | 3-469 | ·084 |
| 1898..... | ·536 | 3-808 | ·082 |
| 1899..... | ·661 | 3-995 | ·086 |
| 1900..... | ·991 | 4-364 | ·085 |
| 1901..... | ·765 | 4-737 | ·100 |
| 1902..... | ·796 | 5-102 | ·090 |
| 1903..... | ·870 | 4-712 | ·096 |
| 1904..... | ·952 | 4-918 | ·096 |
| 1905..... | ·869 | 4-972 | ·090 |
| 1906..... | ·861 | 5-255 | ·091 |
| *1907 (neuf mois)..... | ·947 | 5-585 | ·092 |
| 1908..... | ·889 | 5-812 | ·096 |
| Moyenne..... | ·965 | 3-448 | ·119 |

* Etat établi sur la base de 12 mois.

ETAT COMPARATIF DE LA FABRICATION POUR LES NEUF MOIS EXPIRÉS LE 31 MARS 1907 ET L'EXERCICE EXPIRÉ LE 31 MARS 1908

| Spiritueux | Bière, vin, etc. | Spiritueux | Bière, vin, etc. |
|------------|------------------|------------|------------------|
| Galls. | Galls. | Galls. | Galls. |
| 250,581-58 | 1,135-57 | 431,092-45 | * 23-10 |
| 87,141-36 | 1,033-90 | 148,921-97 | 1,701-05 |
| 9,424-82 | 109-30 | 14,103-09 | 885-19 |
| 10,844-48 | 76-00 | 38,783-88 | 202-20 |
| 5,055-27 | 84-70 | 5,638-00 | 618-00 |
| | | | 73-20 |
| 372,047-51 | 2,739-47 | 638,539-39 | * 23-10 |
| | | | 3,479-64 |

* Extrait de Malt.

IMPORTATIONS AU CANADA DE LA FRANCE.

| ARTICLES | 1904 | | 1905 | | 1906 | | 1907 (9 mois) | | 1908 | |
|---|----------|---------|----------|---------|----------|-----------|---------------|---------|----------|-----------|
| | Quantité | Valeur | Quantité | Valeur | Quantité | Valeur | Quantité | Valeur | Quantité | Valeur |
| Spiritueux et vins — | | \$ | | \$ | | \$ | | \$ | | \$ |
| Eau-de-vie, y compris eau de-vie artificielle et imitation d'eau-de-vie, imp. gallons..... | 320,709 | 487,875 | 347,789 | 532,875 | 340,872 | 518,206 | 252,318 | 441,254 | 408,090 | 729,741 |
| Cordiaux et liqueurs de toutes sortes, N.A.E., mescal, pulque, sorbet au rhum, etc. imp. gallons..... | 12,776 | 40,953 | 14,070 | 44,214 | 16,888 | 57,098 | 11,623 | 49,650 | 23,373 | 78,362 |
| Tous autres spiritueux ou liqueurs alcooliques, imp. gallons..... | 28,144 | 30,485 | 31,038 | 35,119 | 33,331 | 38,052 | 29,894 | 38,482 | 42,972 | 59,093 |
| Vins non mousseux, imp. gallons... | 137,656 | 117,754 | 146,740 | 122,852 | 159,608 | 124,727 | 106,763 | 86,398 | 171,745 | 147,551 |
| Vins mousseux, imp. | | 216,969 | | 244,462 | | 281,726 | | 219,981 | | 441,688 |
| Totaux, spiritueux et vins, imp. | | 894,036 | | 979,522 | | 1,019,839 | | 835,765 | | 1,456,435 |

IMPORTATIONS AU CANADA DE L'ANGLETERRE.

| | | | | | | | | | | |
|--|---------|-----------|---------|-----------|---------|-----------|---------|-----------|---------|-----------|
| Spiritueux et vins — | | | | | | | | | | |
| Eau-de-vie, imp. galls..... | 21,871 | 45,790 | 12,323 | 23,575 | 12,953 | 18,909 | 9,242 | 13,548 | 12,228 | 21,432 |
| Genièvre, " "..... | 73,388 | 77,314 | 85,461 | 86,729 | 102,777 | 113,081 | 74,771 | 88,793 | 114,250 | 147,657 |
| Rhum " "..... | 35,544 | 22,026 | 28,446 | 18,461 | 34,332 | 20,683 | 34,365 | 23,790 | 52,534 | 35,220 |
| Whisky, " "..... | 567,776 | 856,846 | 585,318 | 884,455 | 639,817 | 1,012,799 | 501,300 | 831,860 | 761,799 | 1,298,327 |
| Tous autres spiritueux, imp. galls. ex. de droits..... | 5,699 | 14,646 | 5,750 | 14,389 | 5,858 | 13,578 | 4,336 | 10,164 | 8,132 | 19,840 |
| Vins, non mousseux, imposables..... | 24,468 | 34,240 | 13,984 | 21,782 | 22,561 | 32,032 | 15,928 | 25,417 | 24,783 | 38,411 |
| " mousseux, imposables..... | 1,946 | 15,191 | 975 | 7,415 | 1,871 | 16,419 | 1,075 | 9,347 | | 11,147 |
| Totaux, spiritueux et vins, imp. | 730,692 | 1,066,053 | 732,257 | 1,056,806 | 820,159 | 1,227,501 | 541,017 | 1,002,919 | | 1,572,134 |

IMPORTATIONS AU CANADA DE L'ALLEMAGNE.

| | | | | | | | | | | |
|-------------------------------------|--|-------|--|--------|--|--------|--|--------|--|--------|
| Spiritueux et vins, imposables..... | | 8,608 | | 18,699 | | 17,015 | | 11,984 | | 23,211 |
|-------------------------------------|--|-------|--|--------|--|--------|--|--------|--|--------|

IMPORTATIONS AU CANADA DE L'ITALIE.

| | | | | | | | | | | |
|-------------------------------------|--|--------|--|--------|--|--------|--|--------|--|--------|
| Spiritueux et vins, imposables..... | | 13,330 | | 16,616 | | 11,842 | | 14,298 | | 25,194 |
|-------------------------------------|--|--------|--|--------|--|--------|--|--------|--|--------|

IMPORTATIONS AU CANADA DU PORTUGAL.

| | | | | | | | | | | |
|---|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Spiritueux et vins — | | | | | | | | | | |
| Vins, non mousseux, imp. galls.... | 37,886 | 53,215 | 37,553 | 53,151 | 33,738 | 51,041 | 28,654 | 38,328 | 49,316 | 61,650 |
| Tous autres spiritueux et vins, imposables galls..... | 42 | 63 | | | | | 27 | 29 | | 139 |
| Totaux, spiritueux et vins, imp. galls..... | 37,928 | 53,278 | 37,553 | 53,151 | 33,738 | 51,041 | 28,681 | 38,357 | | 61,789 |

IMPORTATIONS AU CANADA DE L'ESPAGNE.

| | | | | | | | | | | |
|---|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| Spiritueux et vins — | | | | | | | | | | |
| Spiritueux, imp. galls..... | 1,093 | 2,197 | 717 | 3,127 | 392 | 1,211 | 245 | 1,495 | 529 | 1,283 |
| Vins, non mousseux, imp. galls. | 176,892 | 120,659 | 235,023 | 146,856 | 229,176 | 150,772 | 140,230 | 101,541 | 234,457 | 171,007 |
| Vins, mousseux, imp. galls..... | 52 | 319 | 100 | 684 | 4 | 15 | 2 | 6 | | 204 |
| Totaux, spiritueux et vins, imposables galls..... | 178,037 | 123,175 | 235,850 | 150,667 | 229,572 | 151,998 | 140,477 | 103,042 | | 172,494 |

IMPORTATIONS AU CANADA DES ETATS-UNIS.

| | | | | | | | | | | |
|-------------------------------------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|--------|---------|---------|
| Spiritueux et vins, imp. galls..... | 306,922 | 102,633 | 680,826 | 185,479 | 355,276 | 113,367 | 188,576 | 73,956 | 351,171 | 116,095 |
|-------------------------------------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|--------|---------|---------|

IMPORTATIONS AU CANADA DE LA HOLLANDE.

| | | | | | | | | | | |
|--|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| Spiritueux et vins — | | | | | | | | | | |
| Genièvre de toutes sortes, imposables galls..... | 807,522 | 336,035 | 723,342 | 286,411 | 568,987 | 264,226 | 476,207 | 223,887 | 765,992 | 422,953 |
| Tous autres, imposables..... | | 1,727 | | 2,241 | | 1,820 | | 1,483 | | 5,268 |
| Totaux, spiritueux et vins, imposables..... | | 337,762 | | 288,652 | | 266,046 | | 225,370 | | 428,221 |

Il est intéressant de remarquer le développement graduel de la demande étrangère pour des produits de distillerie canadienne.

Le mouvement de l'exportation est comme suit :—

| | Gallons d'esprit de preuve * |
|-----------------------------|------------------------------|
| 1903-1904 | 180,291 |
| 1904-1905 | 211,525 |
| 1905-1906 | 277,905 |
| 1906-1907 (neuf mois) | 303,594 |
| 1907-1908 | 412,859 |

* Sous le titre "esprit de preuve" ou "spiritueux de la force de preuve", on entend, quand il s'agit de vins ou de spiritueux de quelque espèce que ce soit, une force égale à celle d'un mélange d'alcool éthylique pur avec de l'eau distillée, en proportions telles, que le mélange à la température de 62 degrés Fahrenheit ait une densité de 0.9187 par rapport à l'eau distillée à la même température.

LA QUESTION DU PAPIER ET LA PÂTE DE BOIS CANADIENNE.

I. Histoire du Papier. — C'est à la plus lointaine antiquité que remonte l'idée de fabriquer une matière de nature à recevoir et à fixer l'écriture. Les Égyptiens employèrent le *papyrus*, sorte de roseau, qui donna son nom au papier. Avec le papyrus, les Romains utilisèrent l'écorce de l'érable, du tilleul et du platane. Mais ce sont les Chinois qui, les premiers, eurent l'idée de feutrer les fibres végétales pour en former une feuille polie et souple ; en l'année 123 avant notre ère, le bambou et le mûrier étaient employés par eux, sur les indications de leur ministre de l'agriculture, Tsai-Lun. Plusieurs d'entre eux, emmenés comme prisonniers à Samarkand, y firent connaître leur industrie. En 794, deux fabriques furent fondées, l'une à Bagdad, l'autre à Damas. Les Arabes, à leur tour, furent les propagateurs du procédé dans le nord de l'Afrique et en Espagne, où, en 1154, une fabrique fonctionnait à Jativa.

Les chiffons, et principalement le lin, broyés entre deux meules, étaient la matière première du papier arabe. Introduite, d'Afrique et d'Espagne, en France et en Italie, l'industrie du papier se développa rapidement en Europe avec l'invention de l'imprimerie ; et la Hollande, grâce à l'émigration des protestants français, qui suivit la révocation de l'Édit de Nantes, se plaça au même rang que la France pour la qualité supérieure de ses produits.

L'industrie du papier se développa fort lentement jusqu'à l'invention par Louis Robert, en 1792, des machines devant servir à sa fabrication, invention qui donna à la papeterie un essor considérable. Depuis ce jour, la fabrication mécanique du papier, à peu près la seule employée aujourd'hui, fut substituée à la fabrication à la main.

Quant à la matière première, dès 1756, la paille qui constitue le chaume des graminées fut employée ; puis une infinité de matières vint supplanter le chiffon : la

paille de maïs, les joncs, les orties, les roseaux, le genêt, la bruyère, le spart ou alfa, les varechs, la tourbe, les écorces, le coton, le chanvre et le bois. Cette dernière matière occupera spécialement notre attention, surtout dans la deuxième partie de cette étude.

II. Origines de l'Industrie du papier en Amérique. —

Les commencements de cette industrie dans le Nouveau Monde furent des plus modestes. En 1690, William Rittenhouse bâtit la première usine sur le cours d'un petit fleuve voisin de Philadelphie et de Germantown, le "Paper Mill Run". En 1710, William Dewees bâtit la seconde, également près de Germantown, à Crefeld, aujourd'hui Chestnut Hill. En 1714, Wilcox bâtit à Concord (Delaware), la troisième usine, célèbre par ce fait qu'elle fournit le papier aux presses de Benjamin Franklin. Le papier monnaie du continent, les bons de la plupart des Banques des États-Unis, jusqu'à la loi de 1860 sur les Banques, furent fournis par ces trois papeteries. Elles faisaient le papier à la main avec des chiffons de toile, dont la rareté constitua une des principales difficultés qu'eut à surmonter l'industrie naissante ; nous en trouvons une preuve dans cet appel aux sentiments patriotiques des citoyens des États-Unis de 1810 :

*"Américains, Encouragez vos industries et elles prospéreront,
Mesdames, ne jetez pas vos chiffons".*

En cette même année 1810, le nombre des papeteries de la grande Confédération Américaine s'élevait déjà à 185, produisant une moyenne annuelle de 800,000 dollars de papier. En 1817, Thomas Gilpin introduisit à Wilmington (Delaware) la première machine à fabriquer le papier, et Pittsburg voyait s'élever la première papeterie à vapeur. A partir de cette époque le développement fut considérable. En 1829, 10,000 ouvriers étaient employés à cette industrie, produisant pour 7 millions de dollars ; en 1860, 555 papeteries produisaient pour 21 millions de dollars, c'est-à-dire plus qu'aucun autre pays.

III. Industrie mondiale actuelle du Papier. — Sur ces entrefaites, l'utilisation de la pâte de bois, rendant possible la fabrication du papier à bon marché, a donné au monde : les journaux, les livres, les périodiques, etc. ; c'est elle qui a contribué le plus au développement de la presse et de la librairie américaines ; c'est elle qui a donné tant d'extension aux relations commerciales ; c'est elle qui a établi la prépondérance de l'industrie du papier. Si bien qu'à l'heure actuelle, ce dernier sert à la fabrication d'un plus grand nombre d'articles qu'aucune autre matière, à cause de l'extrême dureté que l'on peut donner aux objets faits avec les fibres mélangées de diverses substances chimiques ; c'est ce que l'on appelle le *Papier mâché* ou *Carton pâte*.

De nombreuses usines fabriquent, aux États-Unis, avec le papier : les rails, les roues de wagon, des bicyclettes, des pièces de machines, des barriques, seaux, bouteilles, boîtes, colliers, boutons, ceintures, poupées, moulures de meubles, etc. ; des planchers, cloisons, toitures, voire même des maisons entières. On en fait aussi des tapisseries, des tapis, des voiles, des vêtements complets : l'armée japonaise a

inauguré depuis longtemps, on le sait, les chemises et les caleçons en papier. Enfin, pour finir cette nomenclature par où nous finissons tous, les cercueils de papier sont, paraît-il, plus durables que ceux de fer ! Allons, tant mieux. ... Plus d'un lecteur, n'est-il pas vrai, ne soupçonnait même pas ces utilisations du papier tellement en dehors de

celles connues vulgairement du public.

D'après l'étude du Directeur de l'Union du papier à Vienne (Autriche), monsieur Franz Krawany, la production mondiale du papier est, annuellement, de 8 millions de tonnes, dans lesquelles les différentes nations prennent leur part dans les proportions suivantes :

| PRODUCTION MONDIALE DU PAPIER | | | | |
|-------------------------------|--------------------------------|--------------------|---------------------------------|-----------------------|
| PAYS | Pourcentage dans la Production | Nombre de Machines | Production moyenne des machines | Consommation par tête |
| Etats-Unis | 40 % | 1,051 | 2,830 tonnes | 51 livres |
| Allemagne | 17 " | 916 | 1,390 " | — |
| Grande Bretagne | 11 " | 558 | 1,610 " | 55 " |
| France | 7 " | 539 | 1,050 " | — " |
| Autriche-Hongrie | 5 " | 282 | 1,380 " | — " |
| Russie et Finlande | 3½ " | — | — | 52 " |
| Suède | 3 " | — | — | 53 " |
| Canada | 3 " | 394 | 2,670 " | 62 " |
| Norvège | 1½ " | — | — | — " |
| Italie | — | 566 | 460 | — " |

Ce tableau montre que si les Etats-Unis sont à la tête de cette industrie, produisant à eux seuls autant que l'Allemagne, la Grande-Bretagne, la France et l'Autriche-Hongrie réunies, par contre, le Canada occupe la première place pour la consommation par tête.

Il est intéressant de constater, par des chiffres, l'importance extraordinaire prise par l'industrie du papier aux Etats-Unis, depuis 1850. Voici la statistique dressée par M. N. Bonnet, à qui nous empruntons plusieurs détails intéressants dans le courant de cet article.

| DEVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE DU PAPIER AUX ETATS-UNIS. | | | | |
|--|---------------------------|-------------------|----------------------------|--|
| Années | Nombre des Etablissements | Personnel employé | Valeur de la Production \$ | Valeur moyenne de la production par établissement \$ |
| 1850 | 443 | 4,785 | 10,187,000 | 22,996 |
| 1860 | 555 | 10,911 | 21,216,000 | 38,228 |
| 1870 | 677 | 18,021 | 48,849,000 | 72,156 |
| 1880 | 742 | 25,631 | 57,366,000 | 77,314 |
| 1890 | 749 | 31,050 | 78,937,000 | 121,629 |
| 1900 | 763 | 49,646 | 127,326,000 | 166,876 |
| 1905 | 761 | 65,964 | 188,715,000 | 247,983 |

Le tableau qui précède établit que, de 1890 à 1905, le nombre des établissements augmentant relativement peu, celui des employés est devenu neuf fois plus fort, la valeur de la production 60 fois plus grande, l'augmentation de la production moyenne par établissement, considérable surtout depuis 1880, et supérieure, pour la période 1900-1905, à celle de toutes les périodes décennales précédentes. On peut estimer qu'en 1907 la production de papier des Etats-Unis a dépassé 200 millions de dollars, et les Etats de la Confédération qui tiennent la tête dans cette production, sont : New-York, Massachusetts, Maine, Wisconsin, New-Hampshire. La proximité de la matière première, sapin surtout et peuplier, dont les principaux lieux de production sont : le Maine, le New-Hampshire, le Vermont et New-York, est un facteur important dans le développement des papeteries de bois.

La première cité manufacturière des Etats-Unis pour l'industrie du papier, est Holyoke (Mass.); la deuxième est Philadelphie. La manufacture qui atteint, dans le monde, la plus forte production est celle de l' "International Paper Co." de New-York, avec 470,000 tonnes.

IV. Commerce mondial actuel du Papier. — Ce commerce a pris, depuis quelques années des proportions énormes. Les plus grands importateurs de papier sont : la Grande-Bretagne et les Etats-Unis ; les plus grands exportateurs : l'Allemagne, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, l'Autriche-Hongrie. Les statistiques qui vont suivre ne comprennent pas la pâte de bois, bien que ce soit là, à vrai dire, une part de l'industrie du papier ; nous en dresserons plus bas une statistique spéciale.

EXPORTATIONS DE 1907

| PAYS | Valeur totale \$ | Principaux Produits et leur Valeur en \$ | | Principaux clients |
|-------------------|------------------|--|-----------|---|
| ALLEMAGNE. | 36,960,000 | Cartes postales illustrées..... | 4,844,000 | Europe pour les $\frac{2}{3}$ du total ; puis : Grande Bretagne, Etats-Unis, Pays-Bas, Belgique, France, Autriche-Hongrie, Suisse, Argentine. |
| | | Papier photographie..... | 4,672,000 | |
| | | — d'emballage..... | 3,606,000 | |
| | | — de couleur..... | 3,301,000 | |
| | | — à tapisser..... | 2,620,000 | |
| | | — d'imprimerie..... | 2,601,000 | |
| | | — à écrire..... | 1,840,000 | |
| GRANDE-BRETAGNE. | 11,578,000 | Papier d'imprimerie..... | 5,266,000 | 60 % aux Colonies anglaises, surtout : l'Australie, l'Inde, l'Afrique du Sud, la Nouvelle Zélande ; puis : France, Canada, Japon, Etats-Unis. |
| | | — à tapisser..... | 1,085,000 | |
| | | — d'emballage..... | 722,060 | |
| ETATS-UNIS. | 9,856,000 | Papier à imprimer..... | 3,514,000 | 25 % en Grande Bretagne ; 25 % au Canada ; puis : Japon, Australie, Mexique, Cuba, Argentine, Allemagne. |
| | | — à écrire et enveloppes..... | 1,200,000 | |
| | | — à tapisser..... | 297,000 | |
| | | Cartes à jouer..... | 184,000 | |
| | | Différentes sortes..... | 4,659,000 | |
| AUTRICHE-HONGRIE. | 9,602,000 | Papier d'emballage..... | 1,751,000 | 50 % au moins à l'Europe, surtout : l'Allemagne, Grande Bretagne, Turquie, Italie, Etats des Balkans, puis : l'Inde, etc. |
| | | — à écrire..... | 919,000 | |
| | | — à cigarettes..... | 898,000 | |
| | | — à imprimer..... | 689,000 | |
| | | Carton..... | 923,000 | |

L'Allemagne fournit donc, à elle seule, près du tiers de l'exportation totale de l'univers.

L'Allemagne, la Grande-Bretagne et l'Autriche-Hongrie fournissent, ensemble, la moitié de cette dernière. On voit

que les Etats-Unis, les plus forts producteurs, ne viennent qu'au 3me rang pour l'exportation, et même au 4me, si l'on prend la moyenne des années 1906, 1907, 1908, qui est de : 8,756,000 dollars.

IMPORTATIONS DE 1908

| PAYS | Valeur totale : \$ | Principaux produits et leur valeur en \$ | | Principaux Fournisseurs | |
|------------------|--------------------|--|------------|---------------------------------------|--------------|
| GRANDE-BRETAGNE. | 28,999,000 | Papier d'imprimerie et à écrire non imprimé..... | 11,995,000 | Norvège..... | \$ 3,000,000 |
| | | Papier d'emballage..... | 8,242,000 | Suède..... | " 2,500,000 |
| | | — imprimer et à tapisser..... | 2,952,000 | Pays-Bas..... | " 1,875,000 |
| | | Carton..... | 3,113,000 | Allemagne..... | " 1,250,000 |
| | | Carton pâte et pâte de bois..... | 2,560,000 | Belgique..... | " 925,000 |
| | | | | Etats-Unis..... | " 750,000 |
| | | | | pour le papier non imprimé ; | |
| | | | | Belgique..... | " 1,000,000 |
| | | | | pour le papier imprimé et à tapisser. | |
| ETATS-UNIS. | 12,125,000 | Papier à lithographier, à imprimer, etc..... | 4,843,000 | Allemagne..... | \$ 7,800,000 |
| | | Papier à photographie..... | 1,400,000 | Grande Bretagne..... | " 1,200,000 |
| | | — d'imprimerie..... | 800,000 | France..... | " 700,000 |
| | | — à tapisser..... | 419,000 | Canada..... | " 700,000 |
| | | — à écrire..... | 250,000 | Suède..... | " 500,000 |
| | | | | Japon..... | " 400,000 |

Si l'on compare les deux tableaux qui précèdent, on voit que les Etats-Unis importent plus qu'ils n'exportent, et ceci a lieu depuis l'année 1906. Or, de 1897 à 1905, leurs exportations étaient toujours supérieures à leurs importations ; une évolution complète s'est donc opérée dans leur commerce extérieur de papier, et, malgré l'importance de l'offre de la pâte de bois et des chiffons en Amérique, elle demeure encore tout-à-fait insuffisante.

V. La pâte de bois et la Crise du papier. — Nous avons dit que l'utilisation de la pâte de bois avait donné naissance au papier à bon marché, servant à l'impression des livres, revues, journaux quotidiens, etc., de l'univers. L'emploi du bois en effet a réduit à sa plus simple expression le prix du papier. Quand, il y a 25 ans environ, dit M. J. C. Langelier, le papier à imprimer coûtait 6, 8 et même 12 sous la livre, l'abonnement au journal quotidien était

de 5 à 6 dollars par année. Mais ce chiffre est tombé de moitié depuis que les éditeurs de journaux, grâce à l'emploi des pâtes de bois, peuvent se procurer un bon papier pour moins de 3 sous la livre. Il en est de même pour les livres. Quand le papier pour les imprimer se vendait 12 sous et plus, le coût d'un volume de 400 à 500 pages montait bien vite à 40 ou 50 sous, seulement pour le papier ; mais depuis que l'emploi des pâtes de bois a permis de livrer cet article aux imprimeurs pour 4 ou 5 sous, le prix des livres a tellement baissé, que l'on peut aujourd'hui détailler pour une dizaine de sous un volume d'un format respectable, surtout quand le tirage est un peu respectable.

C'est là tout le secret du journal et du livre à bon marché, et l'impulsion donnée à l'imprimerie par cette découverte est peut-être un des plus remarquables événements de notre époque. Aujourd'hui plus de 75 % de tous les papiers fabriqués en Amérique ou en Europe sont faits avec des pâtes de bois, et l'on a apporté tant de perfectionnement dans les procédés de fabrication, que ces papiers de bois sont, au dire de beaucoup de personnes compétentes, supérieurs à ceux faits avec les autres fibres végétales et même avec les déchets de toile.

On a donc trouvé cette matière première très commode, car elle est excellente, abondante et pas chère, mais on en abuse un peu, et l'on peut craindre que cet abus n'amène une véritable crise du papier.

En effet, les journaux quotidiens du monde entier sont,

en chiffres ronds, au nombre de 30,000, représentant des millions d'exemplaires. Rien qu'aux Etats-Unis, le chiffre de 10 milliards 500 millions de numéros de journaux a été atteint en 1908 : le plus petit de ces numéros était de 8 pages, et certains hebdomadaires y ont presque les proportions d'un volume !

Bref, la presse du monde absorbe, quotidiennement, environ 1 million de kilogrammes de pâte de bois. De plus, une moyenne de 200 livres paraît chaque jour. L'ensemble de toute cette littérature représente une consommation annuelle de près de 400,000 tonnes de pâte ; et cela sans compter les papiers à écrire, les papiers d'emballage, les prospectus, les cartons et les mille objets fabriqués en papier mâché, dont nous avons fait, plus haut, une énumération.

Les Etats-Unis, qui sont, encore une fois, de terribles consommateurs de papier, dévorent, pour leur part, 900,000,000 de mètres-cubes de bois, (contre 6 millions et demi de mètres cubes seulement, nécessaires à la France), sur le milliard et demi qu'absorbe le monde entier.

De ces données on peut conclure que le nombre d'arbres, sacrifiés chaque année pour subvenir à ces besoins, est tout simplement formidable ; il représente un déboisement colossal et qui, de plus, va toujours en croissant.

Avant d'indiquer une solution, — si solution il y a, — il est intéressant de connaître quels sont les pays importateurs et exportateurs de pâte de bois.

| IMPORTATIONS DE PATE DE BOIS. | | EXPORTATIONS DE PATE DE BOIS | |
|-------------------------------|---------------|------------------------------|---------------|
| PAYS | Valeur | PAYS | Valeur |
| Grande Bretagne..... | \$ 10,129,000 | Suède..... | \$ 15,739,000 |
| France..... | " 10,140,000 | Norvège..... | " 9,304,000 |
| Etats-Unis..... | " 7,313,000 | Allemagne..... | " 5,166,000 |
| Belgique..... | " 4,680,000 | Autriche-Hongrie..... | " 4,138,000 |
| Italie..... | " 2,804,000 | Canada..... | " 4,037,000 |
| Allemagne..... | " 2,353,000 | Finlande..... | " 2,140,000 |
| | | Belgique..... | " 2,042,000 |

Le Canada, comme on le voit, atteint un chiffre important d'exportation de pâte de bois, occupant le 5^{me} rang. Les usines de pâtes de bois, notamment celle de Chicoutimi, sont en effet les mieux outillées peut-être et les plus puissantes qui soient au monde ; et, si elles sont si prospères, c'est que, profitant de la hausse continue des matières premières, elles augmentent leur production qu'elles vendent, à l'avance, à l'Angleterre et aux Etats-Unis.

Grâce aux immenses réserves des forêts du Dominion, grâce aussi à la sage réglementation qui régit les coupes, elles n'ont point à craindre, de longtemps et l'on pourrait dire : jamais, le manque de bois. Formulons, en passant, le souhait que la France, qui importe de Suède, de Norvège, d'Allemagne et de Suisse les 290,000 tonnes de pâte à papier dont elle a besoin, permette à la pâte canadienne de venir concurrencer sur notre marché la pâte scandinave ou allemande.

VI. Le Canada réserve de papier du monde. — Nous venons d'indiquer la solution capable de rassurer les esprits les plus inquiets. Le Canada, dont le sous-sol est d'une richesse en métaux et minéraux à peine soupçonnée, — on vient d'extraire des mines de Cobalt (Ontario) le plus gros bloc d'argent du monde, — possède, sur son sol, une mine au moins aussi riche et qu'on pourrait appeler, si la chose n'était pas trop originale, une inépuisable "mine de papier", dans ses Forêts et ses Pouvoirs hydrauliques.

Dans notre prochain *Bulletin* nous continuerons cette étude et nous parlerons plus spécialement des forêts et de l'industrie du bois dans la Province de Québec.

VEDETTE.

L'industrie laitière

La prépondérance de la Province de Québec

L'industrie laitière prend au Canada, un développement qui mérite d'être signalé.

Pour la province de Québec, par exemple, les beurreries, crémèries et fromageries sont en nombre relativement considérable dans la vallée du Saint-Laurent et dans les Cantons de l'Est. Certaines régions, comme celle du Lac Saint-Jean, sont remarquables par le nombre des établissements pour la fabrication du fromage. Les Cantons de l'Est et la rive nord du Saint-Laurent, immédiatement en bas de Montréal, renferment un grand nombre de crémèries. On trouve dans certaines parties de cette province, des fromageries et des beurreries combinées dans un seul établissement.

Le tableau suivant indique le nombre des fromageries et des crémèries dans chacun des provinces du Canada : —

| Province | Fromageries | Fromageries et beurreries combinées | Crémèries | Total |
|-------------------------|-------------|-------------------------------------|-----------|-------|
| Ontario.. | 1,096 | 86 | 102 | 1,284 |
| Québec | 1,392 | 736 | 627 | 2,806 |
| Ile du P. E.. | 23 | 16 | 8 | 47 |
| N.-Ecosse.. | 7 | | 10 | 17 |
| N.-Brunswick | 33 | | 35 | 68 |
| Manitoba.. | 36 | | 21 | 57 |
| Saskatchewan.. | 1 | | 6 | 7 |
| Alberta. | 8 | | 45 | 53 |
| C.-Anglaise | | | 15 | 16 |
| | 2,596 | 838 | 870 | 4,355 |

Comme on peut le constater, Québec tient la première place dans le développement de l'industrie laitière au Canada. C'est là un fait dont on ne semble pas avoir tiré jusqu'ici tout le crédit qui revient à notre province.

La première fromagerie fut établie dans Missisquoi, Québec, en 1864 ; mais cette industrie ne se développa qu'en 1880, alors que le système des établissements centralisateurs se répandit par toute la province.

Cependant, il n'est pas juste de juger du développement de l'industrie laitière exclusivement d'après le nombre des établissements et d'après le chiffre de l'exportation du beurre et du fromage.

Quand la production est plus considérable que la consommation locale, il suffit des statistiques d'exportation pour démontrer clairement cette augmentation de production. Mais lorsque par suite de l'augmentation de la population, la consommation locale s'accroît, entraînant naturellement une baisse dans les exportations. On est enclin à croire que l'industrie décline. Les tableaux suivants démontrent que c'est une erreur. Voici d'abord celui des exportations :

Exportations pour les années finissant le 30 juin 1903 et le 31 mars 1908 :

| | Livres | Valeur |
|-------------------------------|-------------|--------------|
| Fromage, 1903.. | 228,099,925 | \$24,712,943 |
| “ 1908.. | 189,987,365 | 22,887,237 |
| Beurre, 1903. | 34,128,944 | 6,954,618 |
| “ 1908. | 4,858,276 | 1,068,703 |
| Lait condensé, 1903.. | 3,083,810 | 242,539 |
| “ “ 1908.. | 472,824 | 43,874 |

Valeur totale de tous les produits :

| | |
|-----------------|--------------|
| 1903 | \$31,910,154 |
| 1908 | 23,999,814 |

Diminution \$7,910,340

Il est vrai que ce tableau indique une diminution de \$7,910,340, dans la valeur des produits laitiers exportés durant les cinq dernières années, mais en regard de cette diminution on constate un accroissement considérable de la consommation locale.

Augmentation de la consommation de :

| | |
|------------------------------------|-------------|
| Lait | \$4,500,000 |
| Beurre (20 lbs par tête).. | 4,000,000 |
| Fromage | 200,000 |
| Lait condensé | 300,000 |
| | \$9,000,000 |

En un mot, le marché local a absorbé une partie plus considérable de l'augmentation de production, mais cette production est loin d'avoir diminuée.

Le tableau suivant permet de constater le développement de l'industrie laitière du Canada.

| | |
|---|--------------|
| Beurre et fromage de crémèrie.. | \$36,000,000 |
| Beurre de laiterie.. | 22,000,000 |
| Lait condensé | 1,000,000 |
| Lait pur consommé.. | 35,000,000 |
| | \$94,000,000 |

L'industrie laitière est donc florissante au Canada. Nous constatons que la province de Québec a conservé la première place et qu'elle comprend mieux que tout autre l'importance à donner à cette industrie tout le développement qu'il convient.

DROITS DE SUCCESSION,

Une délégation de l'association des banquiers, composée de M. Prendergast, gérant de la Banque d'Hochelaga, et M. McKinnon gérant de la Banque des Cantons de l'Est, ont eu une entrevue avec Sir Lomer Gouin et l'hon. M. Weir, au sujet du droit additionnel de 5 p. c. imposé sur les étrangers recueillant des héritages dans notre province. Ils ont réclamé l'abolition de ce droit.

Sir Lomer et le Trésorier Provincial ont discuté assez longuement cette question avec les délégués.

Des agriculteurs seulement

Sous le titre ci-dessous, *Le Canada*, journal ministériel publié à Montréal, sous la direction de M. G. Langlois, député provincial, donne, dans le numéro du 11 juin dernier, la dépêche suivante :

“L'HON. M. OLIVER ET L'IMMIGRATION AU CANADA

Le Canada ne désire et n'a besoin que de gens désireux de se livrer à l'agriculture. — Nous ne voulons pas des ouvriers qui viennent encombrer nos villes.”

Dépêche spéciale

OTTAWA, 10. — *L'hon. Frank Oliver, ministre de l'Intérieur, part demain pour l'Angleterre pour faire un examen particulier des conditions dans lesquelles se fait et peut se faire l'immigration européenne au Canada.*

Il y a trois ans, M. Oliver faisait un voyage en Angleterre, et depuis ce temps la politique canadienne sur l'immigration a été grandement modifiée.

Il y a trois ans, dit l'hon. M. Oliver, l'active propagande faite par le Canada avait fait commencer à rouler le flot de l'immigration vers les plaines du Canada de personnes venant de tous les pays d'Europe.

Il n'y avait alors qu'une légère restriction imposée quant au nombre et à la qualité des nouveaux arrivants. Mais une fois le mouvement parti, le département augmenta graduellement les restrictions et mit en pratique de plus en plus la politique de ne faire venir que des immigrants choisis sur le volet.

C'est dans le but de donner des instructions aux agents d'immigration et autres personnes qui nous envoient des immigrants quant à la nouvelle politique que le gouvernement a adoptée sur cette question que l'hon. M. Oliver fait ce voyage.

Cette politique se résume comme suit, d'après le ministre de l'Intérieur.

Premièrement: Trouver des immigrants dont le but, en venant en Canada, est d'occuper des fermes, soit comme propriétaires, locataires ou journaliers.

Deuxièmement: L'exclusion de tous ceux dont la présence en Canada pourrait tendre à augmenter la congestion, l'encombrement dans les cités et villes.

On ne fait de la propagande que dans les pays considérés comme devant fournir des catégories désignées, c'est-à-dire des Iles Britanniques, des Etats-Unis, de la France, de l'Allemagne, de la Belgique, de la Hollande, du Danemark, de la Suède, de la Norvège et de la Suisse.

Certaines des préventions d'exclusion de la loi

sur l'immigration sont obligatoires et s'appliquent également aux différentes classes dans les différents pays. Ces prévisions sont celles qui excluent les personnes moralement, physiquement ou financièrement non désirables, tels que les immigrants mendiants ou vivant de charité ; ceux qui ne viennent pas directement de leur pays d'origine ; tout Européen qui n'a pas \$25 à part son billet ; tout Asiatique qui a moins de \$200 à part son billet, à l'exception des Chinois, pour lesquels cette somme est de \$500, et les Japonais pour qui elle est de \$25, en sus de leur passe-port.

L'hon. M. Oliver passera environ deux mois en Europe”.

L'INDUSTRIE DES ALLUMETTES AU CANADA

Le consul général des Etats-Unis à Winnipeg, M. John Edward Jones, admet que les allumettes américaines sont bannies du marché canadien. Toutefois, le consul avertit ses compatriotes qu'il y a encore des opportunités pour eux de faire des affaires dans cette ligne, en fournissant à l'industrie canadienne, de la machinerie, ainsi que des matières premières (autre que le bois), tels que soufre, phosphore, paraffine, etc.

Au sujet de l'installation d'une manufacture d'allumettes à Selkirk, Manitoba, le consul donne des renseignements intéressants.

Le Manitoba, dit M. Jones, et particulièrement Winnipeg, la capitale et le centre des affaires, n'ont pas encore atteint la période des manufactures au cours de leur développement industriel. Les principales productions actuelles sont le bois, les briques et autres articles de première utilité pour les colons. De grandes quantités de bois sont exportées de l'Est de la province du Manitoba.

Selkirk est située sur la rive ouest de la Rivière Rouge, à 22 milles nord de Winnipeg, à la tête de la navigation du lac Winnipeg.

A la fin de l'hiver, les Indiens de la réserve de la Rivière Rouge viennent à Selkirk, avec des traîneaux chargés de bois de peuplier, qu'ils vendent de deux dollars à deux dollars et demi (10 à 12 francs) la corde. Ce bois brûle facilement et sera employé pour la fabrication des allumettes.

Il y avait, en 1871, 24 fabriques d'allumettes au Canada, représentant un capital de \$106,015, occupant 1,127 ouvriers, avec un total de salaires de \$92,801 ; le coût des matériaux employés était de \$78,499, donnant une valeur de produits de \$230,137.

En 1906, nous ne trouvons plus que trois grands établissements en activité, les petits ont disparu. Le capital représenté par ces trois compagnies est de \$252,000, occupant 278 ouvriers.

NOUVELLES ET INFORMATIONS

Les élections du bureau de direction de l'Alliance Française pour l'exercice 1908-1909 ont donné les résultats suivants :

Président: Hon. Henry Taschereau, juge en chef.

Vice-Présidents; Dr Leigh Gregor, G. Desaulniers, C. A. Chouillou, chevalier de la Légion d'honneur.

Secrétaire-Trésorier: P. B. de Crèveœur.

Comité de direction: Hon. Robidoux, chevalier de la Légion d'honneur, président sortant; E. Fabre-Surveyer, E. Bélanger, A. F. Révol, L. J. Tarte, etc., etc.

M. H. d'Hellencourt, rédacteur en chef du journal "Le Soleil" de Québec, l'un de nos compatriotes, et membre correspondant de notre *Chambre*, est parti pour Londres. M. d'Hellencourt faisait partie des délégués des journalistes au grand congrès de la presse à Londres.

M. A. Goblet, membre de notre *Chambre*, et faisant partie de l'"Agence de publicité Canadienne", est parti pour la France dans les premiers jours de juin, en voyage d'affaires.

M. Joseph Contant l'un de nos membres adhérents vient d'être nommé officier d'Académie. Cette distinction était bien due à l'ancien président de la Chambre du Commerce du district, à l'un des directeurs de l'École des Hautes Etudes Commerciales et disons-le... à un ami fervent de la France, patrie de ses ancêtres.

M. Edouard Fabre Surveyer, avocat, homme de Lettres et l'un des zélés de l'Alliance Française, est aussi compris dans la promotion violette, ce dont nous le félicitons.

La loi des mines

La province de Québec vient d'être dotée, grâce à l'esprit d'initiative du gouvernement de Sir Lomer Gouin, et particulièrement de l'hon. M. Devlin, d'une nouvelle loi minière qui va permettre le développement des ressources minières extraordinaires de la Province de Québec.

Nous avons au nord-ouest de la province un territoire qui confine aux riches gisements de minerais d'argent et de cobalt qui jouissent maintenant d'une célébrité presque universelle.

Mais il ne faut pas oublier que la région de Cobalt est desservie par un chemin de fer qui la met à la portée des centres commerciaux et industriels, et lui permet de mettre ses minerais sur le marché sans trop de frais de transport.

Un territoire richement minéralisé sur le cours supérieur de la rivière Montréal, la région Gou Ganda, qui n'est découverte que depuis un an environ, a amené l'établissement de routes de fret improvisées pendant l'hiver, et deux ou trois compagnies de chemin de fer se disposent à étendre leurs voies ou à construire des embranchements dans cette direction.

Si les mêmes richesses existent sur le territoire adjacent de la Province de Québec, nous verrons donc probablement le même empressement dans la construction de voies ferrées.

Le Pacifique Canadien a un embranchement qui va jusqu'à Kippewa; le gouvernement provincial lui a accordé une subvention pour prolonger cet embranchement vers le nord jusqu'aux régions minières, et la compagnie n'attend probablement que la poussée des prospecteurs et des mineurs pour construire ce prolongement.

Il y a bien aussi la région de Chibougamou, où l'on a découvert des minerais d'or, mais elle paraît être pour le moment, en dehors des projets de construction de voies ferrées.

NOS AGENCES

Nous publions ci-après la liste de nos principales Agences :

| | | | | | |
|---------------------------|-----------------------|---------------------------|--------------------------|--------------------|-------------------------|
| Ph. Richard & Cie, | Cognac, | Brandy. | El Ferero Ricardo, | Turin, | Vermouth Italien. |
| Mitchell Bros. | Glasgow, | Whisky Ecossais. | Cazalis & Pratt, | Marseille, | Vermouth Français. |
| Mitchell & Co., Ltd. | Belfast, | Whisky Irlandais. | P. Garnier, | Enghien-les-Bains, | Liqueurs Françaises. |
| J. P. Wiser & Sons, | Prescott, | Whisky Canadien. | Fred. Miller Brewing Co. | Milwaukee, | High Life Lager |
| Pollen & Zoon, | Amsterdam, | Gin et Liqueurs. | | | et Extrait de Malt. |
| G. Pims & Co. | Londres, | Old Tom Gin. | Daukes & Co. | Londres, | Bière (Bass' Ale). |
| Blandy Bros. | Madère, | Vins Madère. | | | Porter (Guinness Stout) |
| Real Companhia Vinicola | Portugal, | Vins de Port. | Source La Sanitas, | Vichy, | Eau de Vichy. |
| Motta & Vaz, | Portugal, | Vins de Port. | S. Nouvelle de Roquefort | Roquefort, | Fromage. |
| Diez Hermanos, | Jerez de la Frontera, | Vins Sherry. | Blanc & Fils, | Valence sur Rhône, | Pâtes Alimentaires. |
| Garrett & Cie, | Malaga, | Vins Malaga. | H. E. Bouille & Cie, | Marseille, | Huile d'Olive. |
| Fenech Artell & Co., | Taragona, | Vins de messe. | Félix Tourasse, | Marseille, | Savons Castille. |
| Vigneau & Cambours, | Bordeaux, | Sauternes et Vins Claret. | | | (La Mouche, La Vertu). |
| Morin Père & Fils, | Beaune, | Vins Bourgogne. | Société Anonyme le | SOLEIL | Conserves de Légumes. |
| Frédéric Kroté, | Coblentz, | Vins du Rhin. | F. Lecourt, | Mallines, | Champignons. |
| A. Sarrazin & Javilliers, | Dijon, | Vin Tonique Bacchus. | Duffy & Co. | Paris, | Jus de Pomme |
| Kunkelman & Co. | Reims, | Champagne | | Rochester, | et Jus de Raisin |
| Union Champenoise, | Reims, | Piper-Heidsieck. | | | |
| | | Champagne Cardinal | | | |
| | | et Duc d'Origny. | | | |

Nous sollicitons la représentation au Canada de Maisons Liqueurs et de l'Alimentation.

Toute correspondance recevra notre attention immédiate.

APORTE, MARTIN & CIE LIMITEE

Epiceries, Vins et Liqueurs en gros, MONTREAL, Canada.

Européennes de tout premier ordre dans le commerce des Vins et